

HIVER 2021
REVUE MUNICIPALE

Guillestre



www.ville-guillestre.fr

SOMMAIRE

L'ÉDITO DU MAIRE	P 2	PORTRAITS	
		Merci Éric	P 11
À VOTRE SERVICE		Au revoir Monsieur le Maire	P 11
Vous avez la parole...	P 3	PROJETS	
Des nouvelles façons de communiquer...	P 4	Fermeture temporaire de nouvelles voies	
Plan de déneigement	P 5	d'escalade au Simoust	P 12
Garde communal	P 7	Ombre et lumière ou l'extinction de l'éclairage public	P 13
Nouvelle rentrée, nouvelles équipes !	P 8	Retour sur les navettes d'été	P 13
FLASH BACK		TRIBUNES DES ÉLUS	P 14
Retour sur les travaux effectués			
depuis septembre 2020	P 9		

Régie publicitaire, réalisation et impression :

Éditions du Fournel – ZA Les Sablonnières – 05120 L'Argentière-La Bessée – Tél. 04 92 23 15 75



Credits photos : C. Portevin, M. Cabé, L. Feutrier, M. Chiapponi, N. Gestiero, N. Montpellier, C. Feuillassier.

Photo de couverture : C. Portevin, un jour de neige.



L'ÉDITO DU MAIRE



Le dilemme de cette crise a été depuis le début de devoir faire des choix entre vie économique, vie sociale et vie tout court. À Guillestre, nous avons décidé de ne pas choisir et de renforcer chacun de ces morceaux de vie si imbriqués qu'ils constituent notre existence à tous.

Le choix de soutenir la vie économique s'est traduit par la volonté d'aider au maximum les commerces de notre commune en les exonérant de taxe d'occupation du domaine communal, en soulageant nos entreprises communales de loyers au prorata des mois non travaillés et en aidant à la création d'une plateforme d'achats à distance spécifique à Guillestre.

Le choix de maintenir le lien social des plus vulnérables d'entre nous s'est traduit par la mise en place d'une cellule de veille organisée par les membres du CCAS qui nous permet d'être au plus près des besoins de tous. L'attribution d'une subvention exceptionnelle aux associations caritatives leur a permis de répondre aux demandes supplémentaires de colis alimentaires. De plus, nos aînés vont avoir la possibilité de profiter de bons d'achats offerts par la commune à défaut de repas de

début d'année qui ne pourra avoir lieu. Ces bons vont également profiter à nos commerces locaux. Les résidents de la maison de retraite ont reçu un petit cadeau parfumé pour leur montrer notre attachement.

Le choix de la vie n'est pas un choix mais une évidence. C'est pour cette raison que des masques en tissu ont été distribués aux habitants et aux enfants des écoles. Des aménagements divers dans les bâtiments communaux ont permis de poursuivre le service public tout en respectant les gestes barrières.

Je veux remercier les agents communaux, les bénévoles et les élus qui tous ont contribué et contribuent encore à adoucir les effets de cette crise sanitaire à Guillestre.

Malgré cet environnement contraint, nous avons commencé à mettre en place notre projet municipal : groupes de travail autour d'actions concrètes, comités consultatifs et permanences des élus.

Alors oui, j'aurai pu promulguer des arrêtés pour lever les contraintes édictées nationalement. Des arrêtés électoralistes, inutiles et contreproductifs car illégaux. J'ai préféré avec mon équipe travailler de façon pragmatique en favorisant la solidarité et la proximité auprès de chacun de vous.

Osons pour 2021 l'espoir, l'optimisme et l'enthousiasme !

**Christine Portevin,
Maire de Guillestre**





VOUS AVEZ LA PAROLE...

— À VOTRE SERVICE —

Plusieurs dispositifs ont été mis en place par l'équipe municipale pour être davantage à l'écoute de tous les Guillestrins.

● RÉUNIONS DE QUARTIERS

Guillestre a été découpée en 15 quartiers. Chaque quartier va nommer un délégué qui siègera au comité des quartiers et des hameaux. Ce comité sera un espace public de dialogue, de concertation et de propositions. Les réunions de quartiers ont débuté à l'automne mais ont été suspendues pour cause de crise sanitaire, elles reprendront dès que nous aurons l'autorisation de nous réunir.



RÉUNION DE QUARTIER À PRÉ PARENG

● LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE...



Jean-Pierre Armandie et Marina Chiapponi assurent une permanence au marché hebdomadaire le lundi matin de 9h à 11h. Ils sont là pour répondre à vos interrogations et pour écouter vos propositions. N'hésitez pas à les questionner !

● INTERPELLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Vous pouvez également interpeller les élus via une question ou un enjeu, et recevoir une réponse dans le mois qui suit le conseil municipal où votre questionnement sera exposé. Le sujet proposé doit relever du champ de compétence communal, ne doit pas avoir été précédemment et définitivement réglé et doit exposer une question d'intérêt général.

Retrouvez le formulaire ici :



● LES PERMANENCES D'ÉLUS

Tous les samedis matin, le maire ou un adjoint tient une permanence à la mairie de 10h à 12h. Vous pouvez alors sans rendez-vous venir échanger avec nous. Chacun peut ainsi trouver une oreille attentive pour exposer problèmes, soucis ou idées. Nous vous attendons avec plaisir dès que les conditions sanitaires nous le permettront à nouveau !





DES NOUVELLES FAÇONS DE COMMUNIQUER...

— À VOTRE SERVICE —

Pour que les actions communales soient plus transparentes et plus lisibles, l'équipe municipale a décidé de mettre à votre disposition de nombreux outils d'information et de communication afin que tous puissent y avoir accès.

● UN NOUVEAU SITE INTERNET : **ville-guillestre.fr**

Vous pouvez y retrouver toutes les informations sur votre vie quotidienne et les documents qui vous sont nécessaires pour vos démarches administratives.

À vos écrans :



● UNE PAGE FACEBOOK : **Guillestre-Hautes-Alpes**

Guillestre s'est mise à la page, celle de Facebook évidemment ! Vous y retrouvez les nouveautés et les informations à ne pas oublier.

À vos réseaux :



● UNE CHAÎNE YOUTUBE : **Mairie Guillestre**

La commune s'est dotée d'une chaîne pour pouvoir diffuser conseils municipaux, cérémonies ou toute autre vidéo afin que l'ensemble des guillestrins puissent suivre l'actualité communale.

Rendez-vous sur le web :



● ET TOUJOURS LA GAZETTE...

Après chaque conseil municipal, l'équipe de communication de la mairie s'emploie à vous informer le plus vite possible des décisions prises mais aussi à vous transmettre des informations concrètes et utiles.

Et bientôt... de nouvelles adresses mails, un nouveau standard téléphonique pour être plus efficaces et plus proches de vous...

L'épicerie du Triangle



Ouvert le dimanche après-midi toute l'année

Tél. 04 92 54 72 68



Auto - Moto
Habitation, famille et loisirs - Santé
Prévoyance et protection des proches
Banque et crédit
Épargne et placements
Retraite et assurance vie

Stéphane BLANC

Agent Général

Place Salva - BP 5
05600 Guillestre

Tél. 04 92 45 02 06

agence.stephaneblanc@axa.fr
ORIAS : 07 026 649

NOUS CONSTRUISONS ET ENTRETENONS VOS INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES,
RÉALISONS VOS AMÉNAGEMENTS URBAINS, INDUSTRIELS, COMMERCIAUX ET
PARTICIPONS CHAQUE JOUR À L'AMÉLIORATION DE VOTRE CADRE DE VIE.



CS 56003 - 05001 - GAP Cedex - Tél. : 04 92 51 60 31 - Fax : 04 92 51 30 01
Email : routiere-du-midi@eurovia.com



BOIS, INSPIRATION & TRADITION

Les Hodouls - 05600 SAINT CRÉPIN

T. +33 (0)4 92 20 22 45

F. +33 (0)4 92 43 86 67

amc@amc05.fr

www.alpes-mediterranee-charpente.fr





PLAN DE DÉNEIGEMENT

— À VOTRE SERVICE —

À Guillestre, comme partout ailleurs, le déneigement est chaque année au cœur des discussions et des préoccupations des habitants. Ce plan de déneigement permet à tous de connaître et de comprendre l'organisation du déneigement, les moyens mis en œuvre, les règles et priorités.

● QUI FAIT QUOI ?

Les règles administratives prévoient que chacun est responsable du déneigement de sa propriété.

- Le déneigement des voies départementales (RD 902) est assuré par les services du Conseil Départemental du rond-point de la Nationale à la Maison du Roy.
- La commune a en charge le déneigement des 25 km de voies communales, des accès aux écoles et bâtiments communaux.
- Le déneigement des voies et domaines privés doit être assuré par **les riverains** qui doivent également **dégager les trottoirs devant chez eux, qu'ils soient propriétaires ou locataires.**

● QUE FAIT-ON ?

- Le déneigement de la chaussée : c'est l'action de repousser la neige en bordure de voie pour dégager la chaussée. Pendant un épisode neigeux, c'est la seule activité à entreprendre.
- Le salage de la voie : le sel a des effets néfastes sur l'environnement. De plus, il favorise la création de « nids de poule ». Il occasionne également une usure prématurée des carrosseries. Ainsi, le sel doit avoir un usage raisonné. Il ne doit être utilisé que dans des conditions d'absolue nécessité liées à des besoins de sécurité. **Le salage se fera donc essentiellement sur les axes principaux et sur les montées.** Après déneigement à la pelle, les cheminements piétonniers sont également traités au sel.

Attention, l'épandage de sel peut provoquer, en cas de températures négatives, la formation d'une couche de glace.

La commune ne fournit pas de sel.
Attention les bacs à sel sont destinés au déneigement des espaces publics et non aux usages privés.



DÉNEIGEMENT DE LA PLACE BONNET

- Le raclage de la voirie : c'est l'action mécanique qui consiste à décoller la plaque de neige ou de verglas de la surface de roulement de la route pour faire apparaître le goudron. Le raclage ne s'entreprend qu'avec des températures positives.
- L'évacuation de la neige : des places sont bloquées pour stocker la neige et l'évacuer ensuite le plus rapidement possible.

● UNE CHUTE, DES CHUTES...

Chaque chute de neige est différente et les services techniques doivent s'adapter à chaque fois, sans compter sur les pannes mécaniques et les crevaisons. Le déneigement peut durer entre 6 et 12h en fonction de la hauteur de neige. Le

nombre d'engins mobilisés dépend de l'épaisseur de la couche.

Avant la chute de neige, des opérations de salage peuvent être organisées si les conditions météorologiques le permettent (températures positives) afin de limiter l'accroche de la neige sur la chaussée.

Pendant la chute, le déneigement doit être régulier afin de dégager la couche de neige accumulée. Salage et gravillonnage sont alors inefficaces donc inutiles.

Avec le réchauffement climatique, nous sommes exposés à des épisodes de pluies verglaçantes. Alors, les traitements habituels sont inefficaces.



● QUI DÉNEIGE ?

- Une équipe d'agents techniques : **Le déneigement est assuré par les 8 agents : 6 sur les engins et 2 au déneigement manuel.** Ils sont prêts à intervenir **dès 4h30 du matin. Les agents d'astreintes sont dédommagés par le paiement et la récupération des heures travaillées.** La durée du déneigement dépend de l'importance des chutes de neige et du moment de la journée : **à l'opposé de la nuit où les opérations seront facilitées, en plein jour une circulation plus dense ou les voitures en stationnement vont ralentir les manœuvres.**
- Une réunion du service accompagnée d'une **pause nécessaire et indispensable aux agents** est organisée à 8h15 dans les locaux techniques **afin de faire un point** sur le travail effectué et se répartir le travail à venir.
- La police municipale participe au déneigement par l'information, la signalisation et la gestion de la circulation lors des opérations d'évacuation de la neige.



LE HOLDER EN ACTION

2. **Les voies secondaires** desservent les habitations à l'intérieur du village. Leur caractère est secondaire car elles supportent un flux moins important de véhicules et ne desservent pas de bâtiments publics ou d'accès à un établissement recevant du public.
3. **Les voies non déneigées** ne peuvent l'être car leur accès est impossible avec un engin de déneigement ou alors elles ne desservent pas d'habitation principale ou ce sont des voies privées (chemin du pain de sucre, route de la Viste, chemin de la Foncte Sante).
4. **Les voies fermées** le sont par arrêté municipal : la route du Simoust et la route de Bramousse. La route du Barry est également coupée à la descente pour sa dangerosité.

● SENS DE DÉNEIGEMENT ?

Si la neige tombe partout au même moment, il n'en est pas de même pour les engins et les hommes qui ne peuvent être partout à la fois. **Un circuit prioritaire est ainsi établi afin qu'un maximum de citoyens soient satisfaits.** Il tient compte de l'importance de la circulation, de la fonction de desserte de la voie et du temps de déneigement.

1. **Les voies prioritaires** relient les entrées de ville et desservent les bâtiments communaux.

5. **Les parkings et zones de stationnement** ne font pas partie des priorités communales. Ils sont donc déneigés après les axes principaux. Mais leur déneigement reste conditionné par la possibilité de faire déplacer les véhicules stationnés.

6. **La place du marché** est prioritaire le lundi matin.

Il est utile de rappeler que, dès qu'on prend sa voiture, ou qu'on quitte de manière générale son domicile, on est amené à fréquenter les rues prioritaires. Ce déneigement des rues prioritaires profite donc à tous, et ne doit pas être vécu comme une injustice.

Le déneigement est l'affaire de tous.

Malgré les petits aléas, restons de bonne humeur.

La neige fait partie des joies de la vie en montagne !

LES 10 COMMANDEMENTS DU DÉNEIGEMENT

1. **Tu respecteras la signalisation** notamment dans la rue principale.
2. **Tu te déplaceras seulement en cas de besoin et uniquement avec des équipements spéciaux.**
3. **Tu ne t'engageras pas sur une voie non déneigée** au risque de te bloquer et de stopper le véhicule de déneigement.
4. **Tu laisseras la priorité aux engins de déneigement** ; en circulant dans leurs traces tu auras moins de risques de glisser ou de t'égarer sur le bas-côté.
5. **Tu ne stationneras pas sur la voie publique.**
6. **Tu rentreras ta voiture sur ton terrain ou dans ton garage.**
7. **Tu ne déposeras pas de neige sur la chaussée ou le trottoir.**
8. **Tu éviteras d'entasser la neige dans les caniveaux**, cela empêche les écoulements, au moment de la fonte.
9. **Tu installeras des arrêts neige sur ta toiture** afin d'éviter des déversements sur la voie publique et des accidents sur les piétons et les véhicules.
10. **Tu respecteras le personnel communal et son travail.**





GARDE COMMUNAL

— À VOTRE SERVICE —

Le service de **Garde communale** est composé de deux Gardes particuliers communaux, assermentés et agrémentés, qui peuvent constater et relever par procès-verbal tout délit et contravention sur le territoire communal. Le poste est renforcé par deux Agents de surveillance de la voie publique (A.S.V.P.) durant la période dite estivale. Les Gardes sont placés directement sous les ordres du Maire, et pour toute affaire judiciaire, sous ceux du Procureur de la République.

De façon générale, la **Garde communale de Guillestre assure des missions de police administrative et judiciaire**. Le service est donc en charge de la **sécurité publique sur la commune** (biens et personnes), de l'**assistance aux personnes** (personnes vulnérables, secours à personne, ...), de la **police de l'environnement** (incendie, dépôts sauvages, braconnage, ...) et de faire respecter les arrêtés du Maire. En cas de constatation d'une infraction, à laquelle le service ne peut mettre fin, des verbalisations seront dressées, que cela soit pour du stationnement ou des nuisances. De plus, des rapports d'infraction pourront être envoyés directement au Procureur de la République pour tous les délits constatés par les Gardes.

Concernant le travail en centre-ville, la gestion du stationnement occupe une place importante afin de permettre à tous de bien vivre ensemble et en sécurité. Les gardes privilégient le dialogue pour faire cesser l'infraction mais si cela n'est pas possible, la verbalisation restera le dernier recours. Nous rappelons à l'occasion que **les stationnements sur les trottoirs, les places pour personnes à mobilité réduite, devant les poteaux incendies ou sur les passages piétons, font l'objet d'une intransigeance la plus totale**.

Les Gardes particuliers communaux sont une police de proximité, présente pour assurer des missions de dissuasion et de protection. La communication est un outil de travail quotidien afin d'être en contact avec la population et pour assurer un relais avec la Mairie. Cette proximité permet notamment de déceler d'éventuelles personnes en difficulté afin qu'elles puissent être accompagnées et



LUTTE CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES EN NATURE

aidées par les organismes sociaux adaptés à leurs besoins et de poursuivre une surveillance bienveillante envers eux.

Les gardes interviennent d'une manière générale pour la protection de l'environnement ce qui englobe la **protection de la faune et de la flore**. Qu'il s'agisse d'animaux domestiques ou sauvages, les missions sont variées : divagation de chiens errants ou encore prise en charge d'un animal sauvage blessé.

Concernant la nature au sens large, rappelons que **les dépôts sauvages** en nature font l'objet d'une surveillance accrue et que les contrevenants risquent une contravention d'un montant de 1500 € et pouvant conduire aussi à la saisie du véhicule ayant contribué au dépôt. Il en va de même pour **les brûlages de déchets verts ou autres déchets ménagers qui sont strictement interdits : les déchets doivent être transportés en déchetterie afin d'y être traités. Les feux sont donc interdits toute l'année** d'après la circulaire ministérielle du 18 novembre 2011, ainsi que d'après l'arrêté préfectoral du 14 mars 2017 et enfin d'après le Règlement Sanitaire Départemental à l'article 84. La contravention encourue est d'un montant de 135 €.

Le service travaille aussi **en étroite collaboration avec les acteurs de la sécurité publique** (SDIS, gendarmerie, police municipale, OFB, ...), en réalisant des interventions communes, des réunions de concertations et d'informations ou bien des actions ciblées.

NATURE DE L'INFRACTION	ANNÉES		
	2018	2019	2020
Stationnement très gênant sur une place de stationnement réservée pour les personnes à mobilité réduite	10	37	25
Stationnement très gênant au droit d'un poteau incendie	4	4	1
Stationnement très gênant sur un trottoir	48	67	21
Stationnement gênant d'un véhicule sur un passage piéton en traversée de chaussée	9	7	3
Stationnement abusif de plus de 7 jours consécutifs	41	65	25
Absence de dispositif de contrôle de la durée du stationnement (zone bleue)	199	92	48

NOMBRE DE VERBALISATIONS À GUILLESTRE

2018 : 647 verbalisations, soit 1,7 par jour

2019 : 588 verbalisations, soit 1,6 par jour

2020 : 307 verbalisations, soit 0,8 par jour



SURVEILLANCE DES ZONES NATURELLES PROTÉGÉES





NOUVELLE RENTRÉE, NOUVELLES ÉQUIPES !

— À VOTRE SERVICE —

Après le départ de plusieurs agents au Service jeunesse, un recrutement a eu lieu et de nouvelles personnes ont pris leurs fonctions à la rentrée des classes.

Le Service jeunesse se décline en 3 pôles :

- les temps de restauration des 2 écoles ;
- les temps de garderie des 2 écoles ;
- les temps de centre de loisirs (mercredis et vacances).

C'est donc toute une équipe d'agents qui œuvre tous les jours pour accueillir, nourrir et veiller au bien-être de vos enfants.

La chef d'orchestre de cette organisation est Marion Cabé, responsable du Service jeunesse.

À la cantine de l'école élémentaire, Léa Fouché encadre et anime l'équipe de 5 personnes, chargées de s'occuper du temps du repas et de son bon déroulement : Audrey Barberoux, Nathan Di Giusto, Valérie d'Hont, Carole Lecuivre et Rachel Cony.



L'ÉQUIPE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



L'ÉQUIPE DE L'ÉCOLE MATERNELLE

À la cantine de l'école maternelle, c'est une équipe de 3 personnes qui gère le temps des repas. Fanny Valentin en est la responsable, accompagnée jusqu'à maintenant par Évelyne Robert. Cette équipe est complétée par les aides maternelle : Jacquie Blein, Sylvie Garcin et Maïté Bernabé. Le temps du repas est décomposé en deux services, afin de faire profiter aux plus petits d'un temps calme et serein.

Et il faut aussi compter sur Cécile Pérus qui vient en renfort sur les temps de garderie, quand elle n'est pas à la crèche.

Les temps de centre de loisirs sont organisés par Nathan Di Giusto, directeur adjoint. Il coordonne l'équipe d'animation et propose un panel d'activités aux Trass (3-5 ans) et aux Galopins (6-12 ans). Ce sont donc 14 agents communaux qui travaillent pour vos enfants au quotidien. Merci à ces équipes pour leur enthousiasme, leur créativité et leur travail.

● DES REMERCIEMENTS TOUS PARTICULIERS



À **Concettina Puopolo**, qui a pris sa retraite en septembre 2020.

Elle a commencé en tant qu'agent de service en effectuant des remplacements à l'école maternelle en 1986. Puis en 1996, elle a été titularisée sur un poste d'ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles). Pendant

34 ans, elle a su consoler et accompagner bon nombre d'enfants, qui aujourd'hui encore, lorsqu'ils la croisent, ne manquent pas de lui adresser un geste amical.

Elle a également été un membre actif des agents communaux et très impliquée au sein de l'amicale du personnel.

À **Évelyne Robert**, qui prend sa retraite en cette fin d'année 2020 après 29 ans au service de la mairie de Guillestre.

Elle a commencé en 1991 en tant que femme de service pour l'entretien de la mairie. Elle a effectué ses missions au sein de l'école primaire et a également évolué sur l'aide à la cantine de l'école maternelle en 2013.

Son travail de l'ombre qu'elle exerçait avec une énergie débordante avait toute son importance, tant pour les enfants que pour les enseignants.



Leur sérieux, leur dynamisme et leur implication se doivent d'être soulignés et reconnus.

Merci à elles deux !

**Marion Cabé, directrice du service jeunesse et
Loïc Lanoé, conseiller délégué à l'enfance et à la vie scolaire**





RETOUR SUR LES TRAVAUX EFFECTUÉS DEPUIS SEPTEMBRE 2020

— FLASH BACK —

● AVANT

● APRÈS

GOUDRONNAGE ET RÉSEAU DES PLUVIALES RUE DE LA SELVE



GOUDRONNAGE RUE DES DILIGENCES



PLANTATIONS ET RESTRUCTURATION DES MASSIFS DE LA PLACE BONNET



● ZOOM SUR LES TRAVAUX

GOUDRONNAGE DE LA TRAVERSE
DE LA COMBE



PLANTATION D'UN ARBRE FRUITIER
DEVANT LA SALLE DU QUEYRON



SÉCURISATION
DE LA SORTIE
DE VILLE



NETTOYAGE DES TALUS
DU TENNIS, DE LA MAISON
DE LA NATURE ET DE LA
ROUTE DE LA GARE



INSTALLATION
DE DEUX TABLES
RUE DES MASQUES



PONÇAGE ET
VITRIFICATION
DE LA SALLE
DU QUEYRON



ISOLATION
DU TOIT DE LA MAIRIE ET DE LA POSTE
ET DU BÂTIMENT ENEDIS



MERCI ÉRIC

— PORTRAITS —

En cette période de crise sanitaire, la solidarité est essentielle. La mairie de Guillestre essaie de relever le défi au quotidien, d'accompagner toutes les personnes fragilisées par cette situation. C'est en partie grâce aux bénévoles que toutes les actions d'entraides ont pu voir le jour en collaboration avec les services de la mairie et les élus.



Ils ont ensemble donné tout son sens à l'action solidaire dans une bienveillance qui leur ressemble.

Éric, d'un naturel réservé, n'a jamais hésité à donner de son temps (malgré une charge de travail importante et une famille) pour s'investir et cela semblait naturel et juste. Participant à la cellule de veille hebdomadaire, il nous interpellait quand il sentait de l'injustice et des dys-

Nous souhaitons rendre hommage à ces « engagés » silencieux qui ont incarné cette solidarité. **Éric Abrard** fut de ceux-là dès le premier confinement et en toute discrétion. Spontanément, il a proposé son aide portée par sa générosité. Ce désir de s'engager a rayonné dans son entourage et a permis à son ami Henri et à l'association White Forest Custom (club de bikers au grand cœur) de prendre le relais également. Ah, quel contraste entre le vrombissement des Harley-Davidson et cet engagement silencieux...

fonctionnements. Très touché et sensible, il exigeait le meilleur pour les personnes accompagnées. Avec son club de bikers, ils ont même démenagé et amélioré le lieu de vie d'une personne. Courses, coup de fils quotidiens, visites à domicile et réunions hebdomadaires ont jalonné son implication à nos côtés.

Éric nous a quittés brutalement le 3 août 2020 et nous n'avons pas eu le temps de lui dire à quel point nous le remercions pour tout ce qu'il a fait. Il a fait ce qu'il était : un homme riche de sa bonté.

François Charpiot, Adjoint



AU REVOIR MONSIEUR LE MAIRE

— PORTRAITS —

*L'ancien Maire de Guillestre de 1983 à 1989, **Robert Michel** est décédé le 22 novembre 2020 à Arles à l'âge de 98 ans.*

Vétérinaire de profession, il a exercé sur l'île de Madagascar de 1951 à 1973, avant de revenir sur Guillestre.

Robert Michel est élu Maire de Guillestre suite au scrutin municipal de 1983, connu pour sa rigueur et son écoute, il a permis à Guillestre de se développer à travers plusieurs projets. Il s'est occupé tout particulièrement de régler les problèmes d'eau potable et en a donné la gestion à la Compagnie générale des eaux. La commune sous son mandat a vu naître la première bibliothèque municipale, la réalisation de l'office du tourisme, la réfection de la



SAINTE-BARBE À L'ANCIENNE CASERNE DES POMPIERS

salle de cinéma, ainsi que la réflexion concernant l'aménagement de la place Salva.

Il a été un acteur important pour l'harmonie municipale et les sapeurs-pompiers de Guillestre.

En 1989, il ne se représenta pas aux élections municipales.

Le Maire Christine Portevin, l'équipe municipale et les agents de la commune s'associent unanimement pour rendre hommage à Robert Michel pour ce qu'il a entrepris lors de son mandat pour la commune de Guillestre.

Maxime Bérard, Adjoint, et Claude Feuillassier



LE MAIRE ROBERT MICHEL ASSISTANT À LA RENTRÉE DES CLASSES EN 1988





FERMETURE TEMPORAIRE DE NOUVELLES VOIES D'ESCALADE AU SIMOUST

— PROJETS —

Le site d'escalade du Simoust évolue ! Une étude environnementale en cours nécessite la fermeture temporaire de quelques voies.

En effet, la création sans autorisation de plus d'une quinzaine de nouvelles voies d'escalade sur le site du Simoust pendant l'été 2020 a généré plus de questions que prévues et a donné lieu à une concertation des différents acteurs, notamment les équipieurs.

Le secteur du Simoust est une école d'escalade à proximité du centre de Guillestre. Facile d'accès et bien orienté pour être au frais pendant les chaleurs estivales, il est très fréquenté aussi bien par les habitants que par les touristes sportifs de tous horizons.

L'année 2020 a vu une forte expansion du site par des équipieurs de clubs séjournant régulièrement sur Guillestre ou des équipieurs locaux qui assurent la dynamique de l'escalade localement. Au total, le nombre de voies sur ce site a doublé en 3 ans, passant de 25 à 50. Le bouche-à-oreille fonctionne vite et les grimpeurs ont afflué cet été, ravis de trouver de nouveaux défis après un printemps confiné. Si chacun reconnaît la qualité des nouveaux aménagements, aussi bien sur le plan technique que pour la circulation aux pieds des voies, il n'en est pas de même pour la démarche administrative.

La mairie, active pour le développement de l'escalade, n'était pas prévenue de cette nouvelle responsabilité tant administrative que financière. Et si cette affluence a participé à une belle saison touristique sur le Guillestrois, elle a aussi provoqué un lot de nuisances que l'on trouve habituellement sur les sites très fréquentés : gêne des riverains, déchets envolés ou abandonnés, papiers toilette et parkings anarchiques. Les services municipaux ont dû multiplier les rondes sur place pour limiter de telles nuisances.



LES GORGES DU GUIL

Ce secteur est aussi une zone protégée sur le plan environnemental et paysager (Natura 2000 et site classé). Le zonage Natura 2000 a pour objectif de concilier la préservation des habitats naturels, la flore et la faune avec les activités humaines. Avant tous travaux en parois rocheuses, il oblige l'aménageur à se poser les questions de l'impact environnemental de son action et invite à s'appuyer sur l'animateur du site Natura 2000

qui a une bonne connaissance des milieux et des espèces. Cette démarche n'a pas été menée avant les récents équipements.

Une rencontre entre la Mairie, les équipieurs locaux, la Fédération française de montagne et escalade, le Département, la Direction départementale des territoires, l'Office français de la biodiversité, le Parc régional du Queyras, cet automne, a permis de convenir de la suite à donner sur ce site ainsi que la création d'un groupe de travail ouvert à tous sur le développement de l'escalade dans le Guillestrois-Queyras.

La mairie et les équipieurs concernés souhaitent remédier aux problèmes identifiés avec l'aide du Parc naturel régional du Queyras. L'étude environnementale nécessaire pour le dossier d'évaluation d'incidences Natura 2000 à défaut de se faire en amont des travaux, se fera donc au printemps 2021, période la plus favorable pour l'observation de la majeure partie des espèces. Afin de réaliser l'étude dans des conditions optimales, la mairie a fermé les nouvelles voies qui ont étendu le site à l'Est, dès à présent et jusqu'à fin juin 2021. Elle travaille parallèlement à l'amélioration des parkings au Simoust et en haut de la rue des Masques pour mettre en place un accueil adapté au niveau de fréquentation.



LA DEMOISELLE COIFFÉE



ZONE INTERDITE À LA PRATIQUE DE L'ESCALADE JUSQU'EN JUIN 2021

UN GUIDE « ÉQUIPEUR ÉCORESPONSABLE »

Le Parc naturel régional du Queyras, accompagné par la FFME, la FFCAM et des équipieurs locaux, a réalisé un guide technique sur les falaises d'escalade. Conscients que l'escalade peut déranger la faune et détruire la flore, grimpeurs et équipieurs peuvent y trouver des solutions pour limiter leurs impacts : ce livret propose des clefs de compréhension du petit monde de la falaise et des gestes à la portée de chacun pour réduire son impact.

C'est une référence incontournable sur les procédures et points de vigilance naturalistes pour qui veut équiper de nouvelles voies !

À télécharger sur pnr-queyras.fr rubrique « le parc en action/ activités de pleine nature »



Une meilleure connaissance des conséquences de l'équipement sur le milieu permettra de savoir si l'ensemble de ces voies pourront être réouvertes et sous quelles conditions (par exemple ouverture toute l'année sauf une période de vulnérabilité pour certaines espèces présentes). Il s'agit d'une situation intéressante et elle sera riche d'enseignements pour tous ! Une rencontre publique sera organisée en début d'été pour présenter les résultats de la démarche et ses conséquences.

POUR EN SAVOIR PLUS

- **Parc naturel régional du Queyras :**
Agnès Montesinos – a.montesinos@pnr-queyras.fr
- **Mairie de Guillestre :**
Lucie Feutrier – lufeutrier@hotmail.fr



OMBRE ET LUMIÈRE OU L'EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

— PROJETS —

Le conseil municipal a voté une délibération prévoyant l'extinction partielle de l'éclairage public entre 0h30 et 5h30 à compter du 1^{er} février 2021. Seul le centre ville restera éclairé.

Cette décision fait suite à une volonté de la municipalité de s'engager dans une double démarche à la fois de maîtrise des coûts énergétiques et de préservation de l'environnement.

RAPPELS

1. Il est utile de rappeler que l'éclairage public est **uniquement destiné à l'optimisation de la visibilité des conducteurs durant la nuit.**
2. **Un éclairage à reconnaissance automatique de présence** peut assurer à chacun la sécurité dans sa propriété pendant le temps d'extinction de l'éclairage public.
3. De plus, un arrêté ministériel du 1^{er} juillet 2013 prévoit que les **éclairages des vitrines doivent être suspendus entre 1h et 7h du matin afin de lutter contre la pollution lumineuse.**

La durée de 5 heures d'extinction induira une réduction d'environ 30% (soit environ 11 000 euros) de la facture communale d'électricité consacrée à l'éclairage public. Au-delà de l'aspect financier c'est une mesure en faveur de l'environnement essentiellement sur deux aspects :

- la limitation d'émissions de gaz à effet de serre ;
- la diminution des nuisances lumineuses qui perturbent les écosystèmes et le cycle circadien du sommeil des êtres humains.



Ce type de mesure a déjà été expérimenté par de nombreuses communes avec succès. Sa mise en place n'est pas rigide et peut être réajustée en fonction de contextes particuliers (fête, événement spécifique, période touristique...).

Lucie Feutrier, Adjointe



RETOUR SUR LES NAVETTES D'ÉTÉ

— PROJETS —

Le succès a été au rendez-vous pour cette première année de navettes estivales qui ont fonctionné du 4 juillet au 31 août.



LA GARE ROUTIÈRE

LA FRÉQUENTATION EN QUELQUES CHIFFRES

- De 6 à 201 personnes transportées/jour
- Une moyenne de 29,4 passagers/ jour
- Autant de passages en juillet qu'en août
- 5 jours à plus de 100 voyageurs/jour
- 35 jours à plus de 50 promeneurs/jour

Transportant touristes et habitants, de la gare routière à la gare ferroviaire, en passant par les quartiers guillestrins, la route des campings et le plan d'eau d'Eygliers, ces bus de 26 places ont permis à 3 535 voyageurs de profiter d'un moyen de transport gratuit et pratique.. Le succès de ces navettes est incontestable. Une opération à renouveler, sans aucun doute !





● MAJORITÉ

Chères Guillestrines, Chers Guillestrins,

Depuis plusieurs mois déjà nous sommes en pleine action à la Mairie afin de mener à bien les différents projets dans le cadre du développement et de l'aménagement de Guillestre pour lesquels vous nous avez élus l'année dernière.

À travers les temps d'échange, les réunions de quartiers, les rendez-vous et autres moments de partage vous avez pu remarquer les nombreux changements et réalisations qui fleurissent dans notre commune.

Cette nouvelle année 2021 va encore être rythmée par de grands projets structurants, comme la création de logements par un bailleur privé au niveau de la place Albert, les travaux de réaménagement de la Mairie pour un meilleur accueil au public, la réflexion sur l'extension des parkings existants, le devenir et l'aménagement des locaux d'Enedis achetés par la commune...

Nous devons également composer avec la persistance de la crise sanitaire qui bouscule notre pays et notre quotidien depuis déjà plusieurs mois. De confinements en couvre-feu, les élus municipaux ainsi que le personnel communal restent au plus près des guillestrins, des commerçants locaux... et plus particulièrement des publics les plus fragiles.

Nous devons nous adapter, pour que personne ne soit laissé sur le bord du chemin, c'est pour cela que cette année l'ensemble des seniors guillestrins de plus de 65 ans ont bénéficié d'un bon d'achats de 30 € – offert par la municipalité – utilisable dans les commerces locaux guillestrins. Nous avons souhaité répondre au double enjeu qu'est le soutien aux commerces de proximité et l'impossibilité d'organiser le traditionnel repas pour nos seniors.

Comme tout un chacun nous sommes conscients qu'il est essentiel de consommer auprès de nos producteurs et commerçants locaux, c'est à ce titre qu'un site de commandes en ligne gratuit et purement guillestrin a été mis en service sous l'impulsion de notre équipe municipale lors du second confinement au mois de novembre dernier.

À travers cette tribune, nous vous souhaitons une excellente année 2021, qu'elle soit remplie d'amour, de joie, de santé et de partage ainsi qu'à l'ensemble de vos proches.

2021, encore plus que 2020 sera placée sous le signe de la proximité et de la solidarité pour notre équipe municipale.

**Les élus de l'équipe majoritaire « Guillestre Ensemble »
avec Christine Portevin**

● MINORITÉ

Chèr-e-s Guillestrines et Guillestrins,

Depuis un an, la crise sanitaire nous demande adaptation et mesures rapides sans en maîtriser les conséquences sur le moyen et le long terme. Elle laissera des traces.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous en ignorons encore l'impact réel sur notre économie, sur l'emploi, sur la situation sociale et la précarité, sur nos rapports sociaux, la vie culturelle et plus globalement sur la qualité de notre cadre de vie et notre capacité à construire ensemble le monde de demain.

La politique menée par notre commune permet des réponses perceptibles et concrètes.

Nous souhaitons ainsi une politique communale ambitieuse et concertée qui puisse peser sur les décisions prises par notre gouvernement et les autres collectivités tout en minimisant les effets négatifs de la crise sanitaire.

Les actions que nous mettons en place doivent permettre de conserver de la cohésion entre les habitant.e.s et de rester uni.e.s. Pour faire bloc derrière nos citoyen.ne.s, nos entreprises, nos commerces, nos associations, nous devons être créatifs et innovants tout autant que solidaires et lucides.

Lucides car les réponses que nous amenons aujourd'hui seront structurantes pour que notre territoire soit plus fort et plus résilient face aux crises sanitaires, économiques et sociales mais aussi face au changement climatique.

Lucides car ces mêmes réponses doivent être le résultat de politiques concertées, où chacun.e doit être écouté.e et doit pouvoir être acteur.rice des décisions prises collectivement. C'est à ces conditions que nous pourrions rassembler au delà des clivages car nous avançons tous vers le même objectif : l'avenir de Guillestre et de notre territoire.

Le récent mouvement citoyen qui s'est tenu sur Guillestre lors du second confinement en est la preuve : en nombre sont celles et ceux qui aujourd'hui souhaitent vivre une démocratie moderne et inclusive. C'est le moment de s'y engager !

C'est dans ce cadre que, dans les instances auxquels ils sont conviés, les élu.e.s la liste Guillestre Demain s'investissent dans la tâche que leur ont confié les électeur.rices : s'assurer que personne ne soit laissé.e pour compte, soutenir l'emploi et l'économie de notre territoire, défendre nos services publics et s'assurer que notre commune prenne le chemin d'un développement basé sur la préservation de nos ressources naturelles et de la biodiversité.

**Sylvie Cerbino, Quentin du Pontavice, Guillaume Déjy,
élu-e-s de la liste « Guillestre Demain »**



DÉCOUVREZ LE PLAISIR DE GAGNER À DEUX !

OFFRE DUO*

2 coupes de Champagne
+
2 menus
+
20€ en ticket de jeu
=
50€



TOUT PEUT ARRIVER. **CASINO**
GRIEUS
BRIANÇON



+33 492 20 66 66 www.casinodebriancon.fr

Programme modifiable sans préavis. L'accès au casino est réservé aux personnes majeures, non interdites de jeu et sur présentation d'une pièce d'identité. Tickets de jeu non remboursables, non négociables. *offre soumise à condition. *L'abus d'alcool est dangereux pour la santé à consommer avec modération.

Jouer comporte des risques, endettement, dépendance... Appelez le 09 74 75 13 13 (appel non surtaxé).

Bricopro

Votre maison va nous adorer

GEMAP LIBRE-SERVICE BRICOLAGE

Tout pour le bricolage
Articles et cartes de pêche
Vente de granulés
et ballots de bois

Z.A. Le Villard
05600 Guillestre
gemapbricopro@gmail.com

Tél : 04 92 45 04 74

ENT MAÇONNERIE

PORTABLE
06 74 27 89 82
SARL FEUILLASSIER Frères
Neuf - Rénovation - Travaux Publics

La Boulangerie Artisanale

04 92 24 97 05

ANDRETY

www.andrety.fr

Agence de Briançon • 04 92 40 52 20
À Gap • 18 bis route des Fauvins • 04 92 40 25 00

Fournitures industrielles - Outillage - Plomberie
Chauffage - Génie climatique - Sanitaire - Bain - Électricité

Alt' TAXI

TRANSPORT DE MALADES
CONVENTIONNÉ

TOUTES DISTANCES
JOUR ET NUIT

VÉHICULES
4 ET 8 PLACES
CLIMATISÉS

TÉL. : 04 92 45 00 14
PORT. : 06 800 133 25
LE QUEYRON - 05600 GUILLESTRE

05 Enseignes

ENSEIGNES
LUMINEUSES
SIGNALÉTIQUES
GRAND FORMAT

IMPRESSION
NUMÉRIQUE
PERSONNALISATION
VÉHICULES-VITRINES

ZA 05600 Saint-Crépin ☎ 04.92.45.23.18 📱 06.24.36.81.90

SAISON HIVER

de nouvelles lignes au départ de
PARIS
MARSEILLE

... et à destination des stations

NEIGE EXPRESS

VARS ET RISOUL
SERRE CHEVALER
MONTGENEVRE
LE QUEYRAS
LES ORRES ET CREVOUX
PUY ST VINCENT
en autocars

Moins cher, plus rapide, moins polluant,
trajet direct et tout confort...

www.neigeexpress.com 04 92 45 18 11

Boucherie CERUTTI

boucherie • charcuterie • traiteur

Rue Maurice Petsche • 05600 GUILLESTRE
Téléphone 04 92 45 00 55

Le magasin est ouvert de 7h30 à 12h30 et de 15h à 19h tous les jours sauf le mercredi après-midi, le jeudi toute la journée et le dimanche après-midi

Groupama

MÉDITERRANÉE
la vraie vie s'assure ici

Votre agence à GUILLESTRE

Place Albert
Tél. 04 92 45 22 64

AMBIANCE & DESIGN

Place du Portail
05600 Guillestre

Peinture Quincaillerie Revêtement de sol

les opticiens du guillestrois OPTIQUE Grand'Boucle

Immeuble le Priouré
05600 GUILLESTRE
04.92.45.30.38

Centre cial La Grand'Boucle
05100 BRIANCON
04.92.21.35.95



IMPRIMERIE
ÉDITIONS
CULTURELLES
PUBLICITÉ

L'Argentière La Bessée
Tél. 04 92 23 15 75
www.editions-fournel.fr



Intermarché
SUPER

HALL 1

Alimentaire
Hygiène
Parfumerie

HALL 2

Bazar
Loisirs
Multimédia

Tél. 04 92 45 11 22 Tél. 04 92 45 06 79

STATION CARBURANT
DRIVE CLICK & COLLECT

CENTRE LAVAGE
AUTO 24H/24
RELAIS COLIS

STATION CARBURANT EYGLIERS MONTDAUPHIN
AVEC BORNE POUR PAIEMENT EN ESPÈCES
LAVERIE AUTOMATIQUE 7j/7

LE VILLARD - 05600 GUILLESTRE

Ets ALBERT Frères



Vente aux
particuliers

BOISSONS - VINS - SPIRITUEUX
PRODUITS AGRICOLES - JARDINAGE
ALIMENTATION ANIMALE
(bétail, chien, chat, volaille, rongeur, cheval)
GRAINETERIE
GAZ (butane, propane)

© 04 92 45 09 24 - albertfreres05@gmail.com
Z.A. LE VILLARD - 05600 GUILLESTRE

ROUANE SARL
04.92.45.06.52
Charpente - Couverture
Mobile : 06.87.33.17.90
Le Villard 05600 Guillestre
sarrouane@orange.fr

MAGASIN BIOMONDE - BIO DES CIMES
ZA du Villard - 05600 Guillestre
Tél. 04 92 53 66 46
Ouvert du lundi au samedi
De 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h

le RESTAURANT
Guillestre
04 92 50 48 32 - 06 31 03 54 87

STAM
SOCIÉTÉ DE TRAVAUX
ALPES MÉDITERRANÉE
BATIMENT & TRAVAUX PUBLIC
ZA DU VILLARD - 05600 GUILLESTRE
Tél. 04 92 45 05 67
Mail : contact@stam05.fr

Carrefour
market



OUVERT SANS INTERRUPTION
de 8h30 à 19h30
OUVERT LE DIMANCHE MATIN
de 8h30 à 12h30
Service drive



Route du Queyras « centre-ville » - 05600 Guillestre - Tél. 04 92 45 19 39